

Comment jugez-vous le niveau d'expertise au Luxembourg concernant les services de Corporate Finance & Trust?

UNE OFFRE COMPLÈTE MALGRÉ L'ABSENCE DE BANQUES D'AFFAIRES

«Le Corporate Finance constitue traditionnellement le métier de base des banques d'affaires. L'environnement luxembourgeois se distingue de l'étranger par leur absence. En cas de transaction, les sociétés luxembourgeoises se tournent généralement soit vers de grandes banques d'affaires étrangères lorsqu'il s'agit de transactions de taille importante et/ou qui dépassent les frontières, soit vers un cabinet d'audit, dont le Corporate Finance n'est pas le cœur de métier, soit enfin vers leur conseiller local, généralement non spécialisé sur ce type d'opérations.

Afin d'offrir des services de qualité, il est essentiel que le professionnel du Corporate Finance bénéficie du support d'un réseau spécialisé et puisse s'appuyer sur des collaborateurs d'horizons variés et justifiant d'une expérience profession-



Delphine Weisse
Corporate finance director
Atoz

nelle de premier plan. En entretenant notamment une relation privilégiée avec Edmond de Rothschild Corporate Finance à Paris, nous permettons à nos collaborateurs de se doter d'une formation technique pointue et de passer une partie de leur vie professionnelle dans une grande banque d'affaires étrangère. Nous renforçons également la qualité et la réactivité de nos services par la mise en com-

mun de nos compétences et de nos contacts.

Enfin, en sus des services traditionnels de Corporate Finance, il est primordial de pouvoir conseiller le client dans la définition et la mise en place d'une structure optimale pour l'opération. Contrairement aux banques d'affaires étrangères, le professionnel du Corporate Finance à Luxembourg est l'unique point de contact pour coordonner et mener à bien la transaction de A à Z.»

L'EXPERTISE DANS LE TRUST, AUJOURD'HUI, AU LUXEMBOURG

«La réputation de la place financière ainsi que la qualité des services fournis par les prestataires de services de Trust et de domiciliation au Luxembourg, font qu'aujourd'hui les conseillers fiscaux et légaux n'hésitent pas à recommander de localiser au Luxembourg les sociétés financières lors de la structuration de groupes internationaux.

On constate que les professionnels du secteur financier se sont de tout temps efforcés d'améliorer la qualité des services fournis, afin de maintenir la confiance des clients et de pérenniser la manne dont le Luxembourg bénéficie.

Si par le passé, certaines caractéristiques différenciaient et privilégiaient le Luxembourg par rapport aux juridictions alternatives – tels le secret bancaire, le multilinguisme et le rôle participatif du gouvernement –, en l'état actuel, celles-ci ne suffisent plus pour garantir le développement et la relance de la place financière.



Eric Magrini
Administrateur délégué
Intertrust Luxembourg

Aujourd'hui, avec les fluctuations répétées de l'économie mondiale ainsi que les changements législatifs, la place financière du Luxembourg doit se profiler par rapport à de nouvelles valeurs. Aussi, le Trust se doit de fournir l'expertise qui répond aux exigences d'une nouvelle clientèle 'corporate' qui requiert des compétences pointues, le tout dans un monde global et

régulé dans lequel la rapidité d'exécution est aussi importante que la prévention du 'risk', la 'compliance' et le contrôle des coûts.

L'expertise que le Trust au Luxembourg fournit aujourd'hui aux clients 'corporate' reste encore attrayante et compétitive, mais ne se valorisera qu'à la condition que tous les acteurs économiques poursuivent et renforcent la politique de formation continue et systématique, afin de retenir et capter la matière grise qui véhiculera la compétence du Trust au-delà des frontières à un coût compétitif.»